
DEUXIÈME CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA NUTRITION



Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tel: (+39) 06 57051 - Fax: (+39) 06 5705 4593 - E-mail: ICN2@fao.org - www.fao.org/icn2

Deuxième Conférence internationale sur la nutrition
--

Rome, 19-21 novembre 2014

Table ronde 3: Gouvernance et obligation redditionnelle en matière de nutrition
--

NOTE CONCEPTUELLE

I. Introduction

1. Le droit à une nutrition adéquate est un droit fondamental et faire respecter ce droit offre un excellent retour sur investissement: il s'agit d'un des domaines d'intervention les plus rentables en termes de développement, de promotion de la santé et de réduction de la pauvreté. Malgré les nombreux progrès réalisés ces dernières années, 805 millions de personnes souffrent de malnutrition chronique et 162 millions d'enfants âgés de moins de cinq ans présentent un retard de croissance et se trouvent dans l'incapacité de s'épanouir pleinement; 51 millions d'enfants souffrent de cachexie, et plus de deux milliards de personnes présentent une ou plusieurs carences en micronutriments. Dans le même temps l'obésité et les maladies non transmissibles liées au régime alimentaire ont augmenté dans le monde: on dénombrait 500 millions de personnes obèses en 2008, et le nombre d'enfants en surpoids ou obèses (entre 0 et 5 ans) est passé de 31 millions en 1990 à 44 millions en 2012.

2. Les dispositions institutionnelles doivent être renforcées aux niveaux international et national afin d'améliorer la nutrition, en encourageant les engagements, en favorisant une plus grande cohérence des politiques et des actions menées, en promouvant une saine gouvernance à tous les niveaux ainsi qu'en matière d'obligation redditionnelle.

3. Au niveau national, la coordination des politiques et des actions sectorielles est indispensable pour améliorer la nutrition, mais ce défi reste à relever. Des expériences intéressantes sont peu à peu disponibles, en particulier visant à garantir que les secteurs de l'agriculture et de la protection sociale prennent davantage en considération la question de la nutrition. Des plateformes associant diverses parties prenantes sont mises en place dans les pays, souvent à l'échelon politique le plus élevé, afin de fournir l'espace nécessaire à ces interactions, de promouvoir l'alignement des différentes politiques nationales qui concernent la nutrition, et de coordonner les actions en faveur de leur mise en œuvre. L'implication de différents acteurs de la société est nécessaire, mais les règles d'engagement, les rôles et les responsabilités doivent être clairement définis pour assurer la protection des intérêts publics.

4. Au niveau international, le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) fournit une plateforme internationale et inclusive où toutes les parties prenantes œuvrent collectivement et de façon coordonnée à la sécurité alimentaire et à une meilleure nutrition pour tous. Les principaux rôles du CSA sont les suivants: veiller à la cohérence et à la coordination des politiques et des actions

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document.

Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement.

Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org



m1933f

relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition, apporter appui et conseil aux pays et aux régions, et assurer le suivi et l'obligation redditionnelle.

5. L'Assemblée mondiale de la Santé (AMS) et la Conférence de la FAO sont des forums qui permettent aux gouvernements de discuter de la santé et de l'agriculture, et qui ont à de nombreuses reprises abordé des questions liées à la nutrition. L'Assemblée générale des Nations Unies a également édicté des résolutions concernant la sécurité alimentaire et la nutrition. Enfin, plusieurs organisations intergouvernementales discutent des politiques et des stratégies en matière de nutrition.

6. Il semble évident que la lutte contre la malnutrition sous toutes ses formes nécessite une forte détermination et la volonté politique de donner la priorité aux approches favorisant une amélioration de la nutrition qui traitent à la fois les facteurs structurels et les causes immédiates de la malnutrition. Pour respecter les engagements pris, il faut renforcer les capacités humaines et institutionnelles permettant d'élaborer et de mettre en œuvre de telles actions, notamment la conception, la gestion, le suivi et l'évaluation des programmes et des politiques, et accroître et mieux coordonner les investissements publics et privés. Pour tout cela, une bonne gouvernance est indispensable pour coordonner les interventions, investir de manière adéquate dans la nutrition et mettre en place des mécanismes d'obligation redditionnelle permettant de mesurer les effets obtenus.

7. Les mesures à prendre pour améliorer la nutrition par l'intermédiaire d'une bonne gouvernance et de l'obligation redditionnelle en matière d'alimentation, de santé et de nutrition sont les suivantes: i) des politiques nationales cohérentes et assorties d'objectifs explicites en matière de nutrition; ii) des dispositions institutionnelles qui favorisent une coopération intersectorielle efficace pour traiter les différents facteurs de la malnutrition; iii) la collaboration avec des partenaires afin de mettre en place et de maintenir un environnement favorable à l'amélioration de la nutrition de l'ensemble de la population; iv) un appui à une mise en œuvre performante à tous les niveaux; v) des actions concertées visant à encourager la conception, la mise en œuvre et le suivi efficaces des initiatives et à stimuler les parties prenantes à divers niveaux; vi) des évaluations publiques régulières et systématiques des progrès accomplis afin d'améliorer la transparence et l'efficacité ainsi que l'utilisation des ressources; et vii) un appui international coordonné en faveur de la gouvernance nationale afin de permettre aux autorités nationales d'établir et de mettre en œuvre leurs propres politiques et stratégies nationales.

8. Quels mécanismes sont mis en place, ou peuvent l'être, pour garantir que les gouvernements, les donateurs, le secteur privé et la société civile se considèrent responsables de la qualité et de l'efficacité des politiques, interventions et investissements en matière de nutrition, y compris de l'évaluation de leur impact? La gouvernance et l'économie politique des systèmes alimentaires méritent d'être pleinement examinées et prises en compte.

II. Objectifs de la table ronde

9. La table ronde sur la gouvernance et l'obligation redditionnelle en matière de nutrition sera scindée en deux groupes de discussion qui aborderont les questions suivantes:

Groupe 1: **Gouvernance en matière de nutrition**

- i) Quels sont les éléments nécessaires à une gouvernance efficace en matière de nutrition aux niveaux national et international?
- ii) Au niveau international, comment s'appuyer sur les mécanismes de gouvernance existants comme le CSA, et en tirer le meilleur parti?
- iii) Quelles sont les expériences nationales en matière de gouvernance de la nutrition? En quoi une bonne gouvernance influe-t-elle sur les résultats nutritionnels?
- iv) Comment renforcer la gouvernance nationale et internationale en matière de nutrition?

Groupe 2: Obligation redditionnelle en matière de nutrition

- i) Les mécanismes actuels d'obligation redditionnelle en matière de nutrition sont-ils efficaces? Quels sont les mécanismes qui devraient être en place?
- ii) Comment tenir les gouvernements responsables de la sécurité nutritionnelle de leurs citoyens?
- iii) Comment surveiller la mise en œuvre des engagements de la Déclaration de Rome sur la nutrition et des actions recommandées dans le Cadre d'action?

III. Déroulement de la table ronde

10. La table ronde se déroulera comme suit:

- Coprésidents: Mots de bienvenue
- Animateur: Remarques liminaires (5 minutes)
- Le principal intervenant présente le thème (15 minutes)
- Membres du groupe (7 minutes chacun)
- Discussion ouverte entre les participants (25 minutes)
- Observations finales (5 minutes).